

L'Antenne – 11 juin 2010

CLUSTER MARITIME FRANÇAIS MARITIME

L'heure de la reconnaissance

Croissance des membres, adhésion des entreprises aux groupes de travail, reconnaissance de ses travaux, à l'initiative du fonds capital-risque Atalaya et d'un futur réseau de clusters ultramarins... le CMF affiche un bilan positif. En parallèle, il poursuit son lobbying auprès des Pouvoirs publics avec, à son agenda, les prochaines Assises de la mer à Toulon.

Avec 220 membres contre une quarantaine lors de sa création en 2006, le Cluster maritime français "change de dimension", selon Francis Vallat. Cette évolution coïncide avec l'intérêt renouvelé des Pouvoirs publics pour la matière maritime. Depuis fin 2008, elle a été ponctuée par le discours du président de la République au Havre, le Livre bleu, un CIMER précédé de l'intervention du Premier ministre à Brest et le Grenelle de la mer. "Avec la hiérarchisation des priorités et la suppression de plusieurs incohérences, les premiers travaux des COMOP vont dans le bon sens", salue d'ailleurs le président du CMF. "Il faut toutefois maintenir la pression. Les prochaines Assises de la mer organisées à Toulon les 30 novembre et 1^{er} décembre seront ainsi l'occasion de dresser un premier bilan sur l'application du Livre bleu et de son articulation avec l'avancée des COMOP".

*"Le CMF
change
de dimension"*

Reflet de ses membres composés à 70% de sociétés de toutes tailles, 3.200 dirigeants et cadres d'entreprises ont participé aux groupes de travail lancés par le Cluster depuis 2006. Avec le recensement économique des activités maritimes, cette participation est sans doute son meilleur vecteur de promotion via les rapports et résultats obtenus à ce jour. Dernier en date, la naissance du Fonds commun de placement à risques. Baptisé Atalaya, "il a pour objet de prendre des participations dans des PME/PMI appartenant, quel que soit leur stade de développement, aux différents segments de la filière maritime". À partir des travaux d'un groupe de travail, il a été créé par ACE MANAGEMENT avec la participation de CDC ENTREPRISES qui intervient pour le compte du FSI. "Il vient de faire l'objet d'un premier closing d'une quinzaine de millions d'euros qui a permis d'accueillir des partenaires industriels et institutionnels : DCNS, GICAN,

CDC Entreprises, la région Pays de la Loire et le groupe LOUIS DREYFUS ARMATEURS. Voué à gagner de l'argent, ce fonds capital-risque devrait à terme atteindre un montant de souscriptions supérieur à 30 M EUR. Le CMF n'intervient pas dans ses décisions mais remet un avis consultatif sur les projets soumis".

CLUSTERS ULTRAMARINS

La création dans les départements et territoires d'Outre-Mer d'un réseau de Clusters maritimes est une autre initiative née à l'issue de ces groupes de travail. Comme, au plan national, leur but est de fédérer les acteurs maritimes locaux et d'établir le poids économique de leurs activités. "Ce recensement n'existe pas à ce jour. Chaque cluster ultramarin sera indépendant et le CMF leur apportera son aide", précise Francis Vallat. Premier en lice : La Réunion dès cet automne. Pour l'heure, neuf groupes sont actifs dont deux lancés à la demande des Pouvoirs publics. "Il s'agit de la route des pôles et de la contrebande d'armes. La



Francis Vallat,
président du Cluster maritime français

France est appelée en effet à se prononcer sur la scène internationale sur ces sujets, et l'Administration a souhaité connaître l'avis des professionnels avant d'arrêter sa position". À noter aussi la création cette année d'un nouveau groupe sur les aires marines protégées et la prise en compte des intérêts économiques.

Érick DEMANGEON

**ROISSY
AÉRIEN**